

Projet Charte : rétrospective

Lancé lors de l'AG de la FNC le 14 janvier 2015, le projet national de Charte pour le bien-être équin est né dès 2013. Deux années de pré-étude et de travail autour du fonctionnement d'un tel projet ont été nécessaires en amont du lancement.

L'année 2015 aura été celle de l'analyse des risques, la fameuse, qui permet à la Charte de s'inscrire dans les recommandations de l'OIE et de l'EFSA ! Ce travail, long et compliqué, aura permis aux représentants des professionnels de s'engager sur 8 mesures de bien-être équin lors du Salon de l'Agriculture, le 4 mars 2016. Le reste de l'année 2016 a été consacré à la déclinaison pratique des 8 mesures de la Charte, travaux qui se poursuivront en 2017 !



Brève BEE >> 6

CHARTER BIEN-ÊTRE ÉQUIN

«L'ENGAGEMENT DE TOUTE LA FILIÈRE CHEVAL»

focus sur :

LES INDICATEURS ANIMAL-CENTRÉ

Les indicateurs animal-centré sont élaborés à partir d'observations et de mesures réalisées sur l'animal.

L'utilisation de tels critères basés sur l'observation de l'état physiologique, de l'état sanitaire ainsi que du comportement de l'animal, valorisent, confortent, habituent ou réhabituent les professionnels dans leurs pratiques d'observation de leurs animaux.

Les indicateurs animal-centré pris en compte pour réaliser l'évaluation du bien-être animal décrivent le comportement des animaux, leur santé, leur alimentation, leur logement, les pratiques et la conduite du troupeau.

L'observation du comportement de l'animal permet d'identifier l'état interne de l'animal et sa « réponse » à son environnement. Il est ainsi possible d'avoir des indications sur l'adaptation ou non de l'animal à ses conditions de détention.

La mise en place de tels indicateurs par les professionnels leur permet de s'insérer dans une démarche globale de progression : formation aux mesures et observations, suivi par des conseillers, mise en œuvre d'un plan d'action pour amener le progrès suite au positionnement.

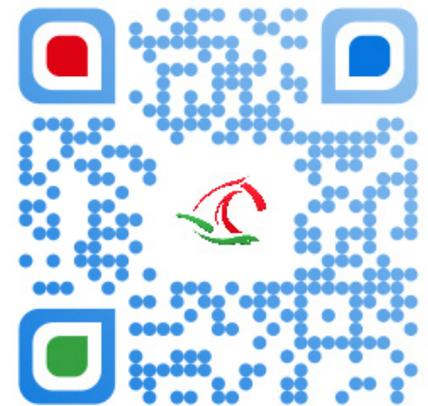
Autoévaluer vos pratiques en matière de bien-être équin avec l'appli !

Le Comité de pilotage de la Charte investit les stores pour permettre aux professionnels de réfléchir sur leurs pratiques en matière de bien-être équin.

Un pied dans la démarche de progrès !

Avec l'appli, c'est facile de se lancer dans la démarche de progrès initiée par les signataires de la Charte nationale pour le bien-être équin :

- > auto-évaluez vos pratiques de façon ludique,
- > répondez au questionnaire en quelques «click» pour obtenir votre positionnement,
- > analysez vos résultats pour identifier les thématiques où vous pouvez encore progresser,
- > retrouvez vos résultats et ceux des auto-évaluations passées pour voir votre progression,
- > repérez les formations, financées par VIVEA, qui peuvent vous aider à renforcer vos pratiques, découvrir de nouvelles méthodes,



5 thématiques clés pour le bien-être équin

Grâce à l'ingéniosité de Perspicapp Studio, les professionnels peuvent désormais faire le lien, entre économie, social, environnement, sécurisation des pratiques et bien-être animal, en se positionnant sur les 5 thématiques suivantes :

- > pilotage & stratégie,
- > alimentation & abreuvement,
- > lieu de vie & confort,
- > santé, hygiène & gestion de la fin de vie,
- > comportement & relation Homme / Cheval.

Retrouvez l'appli gratuitement sur l'Appstore et Google play.